

## **RENSEIGNEMENTS SUR LES DEMANDES DE FONDS POUR PROJETS ET BOURSES**

### **Résumé du programme**

Les Amis du Togo (FOT), est un organisme de bienfaisance a but non lucratif, dont un des objectifs est de financer des petits projets de développement et, ainsi, permettre à ses membres de maintenir leurs liens avec le Togo. Les fonds de l'organisme proviennent des souscriptions, des contributions ou cotisations, et d'activités culturelles ou sociales organisées pour le bénéfice de l'association. Les membres de FOT se composent d'anciens volontaires du Corps de la Paix et de leurs familles, de Togolais, d'employés du Département d'Etat américain et de l'Agence pour le Développement International (USAID), et d'étudiants.

Les Amis du Togo/FOT dispose de trois modes de distribution de fonds: 1) des bourses, 2) une caisse pour des projets de développement communautaires à réalisation rapide (n'excédant pas \$400.00 USA), et 3) des allocations pour des projets plus grands, mises à la disposition d'organismes non-gouvernementaux (n'excédant pas \$4,000.00 USA). La gestion des bourses et de la caisse des petits projets est confiée au représentant de FOT à Lomé. La gestion des allocations pour les grands projets reste avec le conseil d'administration de FOT a Washington.

### **1. Demandes de financement**

Les demandes de bourses ainsi que les demandes de financement des petits projets dont le coût n'excédera pas \$400.00 USA, doivent être soumises au bureau du représentant de FOT à Lomé. Celui-ci examinera les propositions et décidera des allocations. Les demandes de financement pour les grands projets dont le coût excédera \$400.00 USA doivent être soumises au comité directeur des projets. Le comité examinera les demandes pour s'assurer qu'elles sont conformes à tous les critères stipulés dans les renseignements sur les demandes de fonds pour projets et bourses. Dans certains cas, quelques demandes pourraient être renvoyées aux demandeurs pour complément d'informations ou pour raison d'insuffisance de fonds pour le financement. Pour les projets acceptables, le comité les soumet, à son tour, à l'approbation du conseil d'administration.

### **2. Sélection de projets**

#### Limites

- Bourses – jusqu'à \$100.00 USA
- Projets à réalisation rapide – jusqu'à \$400.00 USA
- Projets de développement communautaire – jusqu'à \$4,000.00 USA

#### Bénéficiaires

Sauf pour les bourses, FOT n'accepte pas de demandes de financement de la part de particuliers ou d'individus. Chaque proposition soumise doit démontrer clairement les bénéfices pour l'organisme ou la communauté, dans le domaine social, matériel ou économique.

#### Conditions de financement

- a) FOT ne considérera pas de propositions provenant du gouvernement togolais ni d'organismes financés normalement par le gouvernement togolais. Un organisme privé pourrait solliciter un financement à la fois de FOT et du gouvernement togolais seulement si la gestion du projet et des fonds est assurée par l'organisme. Par exemple, FOT accorderait un financement pour achat de livres de référence pour une bibliothèque de village, mais ne financerait pas l'achat de manuels scolaires classiques. FOT financerait un projet de puits présenté par un groupe de villageois, mais n'accorderait pas de fonds à un organisme ou groupe de villageois qui pourrait facilement obtenir une assistance technique ou financière du gouvernement.

# *Friends of Togo/ Les Amis du Togo*

- b) Les fonds de FOT sont très limités face au grand nombre de projets à financer. Pour cette raison, FOT préfère donner des fonds pour achat de matériaux et pour frais de transport, laissant à la communauté la responsabilité de fournir la main-d'œuvre.
- c) A cause de fonds limités, la plupart de projets acceptés pour financement sont des demandes de moins que \$2000.00 USA.

## Gestion des projets

La proposition détaillera comment le financement sera utilisé, tout en spécifiant le but et les objectifs de l'organisme gérant les fonds, et les méthodes choisies pour évaluer les résultats du projet. La proposition établira la durée estimée du projet, et identifiera, spécifiquement, les individus chargés de la comptabilité et de faire les rapports sur l'évolution du projet. Un budget détaillé, chiffré en francs CFA, doit être joint à chaque proposition.

## Formulaires de demande

Les formulaires standards de FOT à remplir pour les demandes de fonds, sont disponibles au bureau du représentant de FOT à Lomé ou sur demande adressée au comité de projets à Washington.

## Revue de grands projets

Les organismes demandeurs doivent prévoir un délai de quelques mois pour le processus de demande et d'approbation de financement d'un projet de plus de \$400.00 USA. En établissant le plan de déroulement des projets, les volontaires du Corps de la Paix (PCV) doivent prendre en considération la date anticipée de leur fin de service.

## Achèvement des projets

Si pour une raison ou une autre, un projet devrait durer au-delà de la période de service d'un PCV, le PCV aura la responsabilité de désigner son remplaçant. Celui-ci contrôlera le projet et en sera responsable jusqu'à son achèvement.

### **1. Allocation des fonds**

Une fois que le conseil aura approuvé le financement d'un projet, les fonds seront envoyés au représentant de FOT à Lomé. Celui-ci versera les fonds au demandeur sur signature d'un contrat. Si le montant du financement excède \$2,000.00 USA, les fonds pourront être versés en deux acomptes. Le deuxième acompte sera déboursé avec l'accord du comité des projets, après réception et revue de la réussite des étapes initiales du projet.

### **2. Rapport/Compte rendu**

Chaque groupe ou organisme ayant reçu un financement de FOT, doit soumettre des rapports ou comptes rendus obligatoires directement au comité de projets. Dans le cas de projets à réalisation rapide on peut soumettre des rapports par l'intermédiaire du représentant de FOT à Lomé. Pour faciliter l'établissement des rapports, des formulaires spéciaux de FOT seront envoyés en demande. Le rapport n'excèdera pas trois pages et sera accompagné des pièces justificatives des dépenses. Une documentation photographique du projet et des bénéficiaires est recommandée. Une telle documentation pourrait être publiée dans le journal de FOT.

Pour tous renseignements sur les projets, FOT, et le mode de financement, prière de contacter:

**FOT, P.O. Box 9436, Washington, DC 20016, USA**  
(SVP, n'envoyer pas des lettres « recommande » ou « registre. »)